## AR Prefecture

024-212402713-20241221-D932024-DE Reçu le 21/12/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 93/2024

L'an deux mil vingt-quatre

Le 21 du mois de Décembre

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 11/12/2024

<u>PRESENTS</u>: MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, BOUTELOUP Mireille, GARDILLOU Sophie, JAMAIN Thomas, MUCHERON Laurence, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise

**PROCURATION** BOUSSARIE Myriam à LAFORGE Françoise

ABSENTS: LAGARDE Lionel, BURBAN Anne-Gaëlle, NAFTEUX Daniel, LORENZO Manuel.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : GARDILLOU Sophie.

Nombre de conseillers :

En exercice: 15 Présents: 10 Procurations: 1 Votants: 11

## **OBJET: DELIBERATION REVISION DE LOYER**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal suite à la disponibilité récente de la maison 4 rue de la prairie de réviser le loyer : Suivant les recommandations du service ADIL.

Maison individuelle au 4 Rue de la Prairie (logement T4 classé D en DPE récent)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- > **Décide** de fixer le loyer mensuel du bien avec son jardin clos, à partir du 1er Février 2025
- > Au montant de 550,00 €

Pour extrait conforme

au registre des délibérations du conseil municipal

Le Maire,

Pascal MECHINEAU

Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication Le Maire, Pascal MECHINEAU